

États financiers

**CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-
APPALACHES ET BAS-SAINT-
LAURENT**

Exercice terminé le 31 décembre 2021



CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution des soldes de fonds	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Fonds d'opérations par secteur	21 - 22



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 19 avril 2022

¹ Par CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique no A107607



CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État de la situation financière

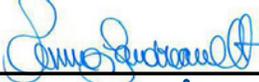
31 décembre 2021

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2021	2020
Actif							
Actif à court terme							
Encaisse	9 282 806 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 282 806 \$	6 401 086 \$
Débiteurs (note 3)	12 734 899	-	22 175	-	-	12 757 074	12 769 731
Frais payés d'avance	65 900	-	8 192	-	-	74 092	62 167
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	7 228	-	-	-	-	7 228	54 675
	22 090 833	-	30 367	-	-	22 121 200	19 287 659
Placements (note 4)	10 118	-	-	2 705 553	732 323	3 447 994	2 996 304
Avances interfonds (note 5)	-	151 025	276 262	-	-	-	-
Immobilisations corporelles (note 6)	-	610 108	-	-	-	610 108	686 971
Actif incorporel (note 7)	-	268 958	-	-	-	268 958	216 779
	22 100 951 \$	1 030 091 \$	306 629 \$	2 705 553 \$	732 323 \$	26 448 260 \$	23 187 713 \$

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2021	2020
Passif et actif net							
Passif à court terme							
Créiteurs (note 8)	1 240 429 \$	17 183 \$	- \$	- \$	- \$	1 257 612 \$	956 365 \$
Dons à payer aux organismes	3 032 985	-	-	-	-	3 032 985	2 889 411
Produits reportés (note 9)	1 066 273	-	-	-	-	1 066 273	185 145
	5 339 687	17 183	-	-	-	5 356 870	4 030 921
Avances interfonds (note 5)	273 414	-	-	153 873	-	-	-
	5 613 101	17 183	-	153 873	-	5 356 870	4 030 921
Actif net							
Grevés d'affectations internes							
Investi en							
immobilisations	-	1 012 908	-	-	-	1 012 908	903 750
Développement	-	-	306 629	-	-	306 629	138 971
Prévoyance	-	-	-	2 551 680	-	2 551 680	2 365 929
Fonds de dotation	-	-	-	-	732 323	732 323	556 123
Non grevé d'affectations	16 487 850	-	-	-	-	16 487 850	15 192 019
	16 487 850	1 012 908	306 629	2 551 680	732 323	21 091 390	19 156 792
	22 100 951 \$	1 030 091 \$	306 629 \$	2 705 553 \$	732 323 \$	26 448 260 \$	23 187 713 \$

Engagements (note 10)

Au nom du conseil,


_____, administrateur


_____, administrateur

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	2021	2020
Produits						
Souscriptions - année courante	18 436 393 \$	- \$	- \$	- \$	18 436 393 \$	17 011 199 \$
Souscriptions - fonds d'urgence et de relance	-	-	-	-	-	1 831 744
Souscriptions supplémen- taires - année précédente	936 613	-	-	-	936 613	128 622
Souscriptions irrécouvrables	(703 800)	-	-	-	(703 800)	(813 180)
	18 669 206	-	-	-	18 669 206	18 158 385
Placements	-	-	39 851	296 382	336 233	229 605
Commandites, subventions et autres	728 183	328 755	-	-	1 056 938	6 083 095
Dons	-	26 053	281 990	-	308 043	426 574
	19 397 389	354 808	321 841	296 382	20 370 420	24 897 659
Charges						
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 13)	2 649 214	-	-	-	2 649 214	2 450 137
Frais de recherche et de développement	-	-	154 183	-	154 183	168 725
Frais d'opérations	-	259 516	-	-	259 516	112 891
Amortissement des immobilisations corporelles	-	118 455	-	-	118 455	111 655
Amortissement de l'actif incorporel	-	87 470	-	-	87 470	76 980
Frais de gestion	-	-	-	16 770	16 770	14 550
	2 649 214	465 441	154 183	16 770	3 285 608	2 934 938
Excédent (insuffisance) avant dons et services à la communauté	16 748 175	(110 633)	167 658	279 612	17 084 812	21 962 721
Dons et services à la communauté						
Services aux organismes et autres interventions com- munautaires (note 13)	1 822 571	-	-	-	1 822 571	1 710 279
Dons aux organismes	13 503 843	-	-	-	13 503 843	17 597 981
	15 326 414	-	-	-	15 326 414	19 308 260
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 421 761 \$	(110 633) \$	167 658 \$	279 612 \$	1 758 398 \$	2 654 461 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Non grevé d'affecta- tions	Grevés d'affectations internes			Fonds de dotation	2021	2020
		Investi en immobili- sations	Dévelop- pement	Prévoyance			
Solde au début de l'exercice	15 192 019 \$	903 750 \$	138 971 \$	2 365 929 \$	556 123 \$	19 156 792 \$	16 409 778 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 421 761	(110 633)	167 658	279 612	-	1 758 398	2 654 461
	16 613 780	793 117	306 629	2 645 541	556 123	20 915 190	19 064 239
Variation des fonds de dotation	-	-	-	-	176 200	176 200	92 553
Virements interfonds	(125 930)	219 791	-	(93 861)	-	-	-
	(125 930)	219 791	-	(93 861)	176 200	176 200	92 553
Solde à la fin de l'exercice	16 487 850 \$	1 012 908 \$	306 629 \$	2 551 680 \$	732 323 \$	21 091 390 \$	19 156 792 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 758 398 \$	2 654 461 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Revenus de placement réinvestis	(296 382)	(217 388)
Gains sur placements	(7 050)	(4 399)
Amortissement des immobilisations corporelles	118 455	111 655
Amortissement de l'actif incorporel	87 470	76 980
Fonds générés par les opérations	1 660 891	2 621 309
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	12 657	351 000
Frais payés d'avance	(11 925)	(4 729)
Créditeurs	301 247	184 628
Dons à payer aux organismes	143 574	(298 816)
Produits reportés	881 128	73 372
	2 987 572	2 926 764
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(784 266)	(200 155)
Produit de disposition de placements	628 996	270 665
Variation des dépôts à terme	54 459	6 229
Acquisition d'immobilisations corporelles	(41 592)	(20 440)
Acquisition d'un actif incorporel	(139 649)	(80 475)
	(282 052)	(24 176)
Activités de financement		
Apport en espèces reçues à titre de dotation	176 200	92 553
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 881 720	2 995 141
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 401 086	3 405 945
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	9 282 806 \$	6 401 086 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2021

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu. Ses principaux objectifs sont de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources, afin de contribuer au développement de communautés solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'opérations regroupe les activités relatives à la prestation de services et au fonctionnement de l'organisme. L'excédent des produits sur les charges de l'exercice, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé aux autres fonds selon les règles établies. Le solde du fonds représente les sommes disponibles pour les opérations des prochains exercices.

Le fonds des immobilisations comprend le coût après amortissement des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel. Il varie en fonction des produits découlant du partage d'utilisation de l'outil de campagne en ligne, des apports reçus, des autres frais et de l'amortissement relatifs aux immobilisations corporelles et à l'actif incorporel et des contributions du fonds d'opérations, pour permettre la mise à jour et le développement continu des systèmes informatiques et numériques. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers.

Le fonds de développement vise à financer les activités de recherche et de développement, ainsi que les projets qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles et qui ont pour but premier d'augmenter sensiblement les dons versés à Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent au cours des prochaines années. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.2 Comptabilité par fonds (suite)

Le fonds de prévoyance vise principalement à prémunir les organismes associés et les initiatives de développement contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de campagne de financement, à satisfaire aux besoins urgents de la communauté et à répondre aux besoins jugés prioritaires qui sont approuvés par le conseil d'administration. Il varie en fonction des produits de placements générés par le fonds, du résultat net annuel et des contributions du fonds d'opérations. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers. Le solde du fonds ne peut excéder 15 % du montant de la campagne de l'exercice précédent. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

Le programme Ma Fondation Centraide (Fonds Postérité) permet aux donateurs de créer un fonds personnalisé à leur nom. Ces fonds sont réunis dans le Fonds de dotation. Ce Fonds a comme objectif de soutenir la mission de Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent, ses organismes associés et projets communautaires. Ces fonds sont constitués de capital inaliénable détenu par Centraide et ils sont soumis à une politique de distribution qui assure un taux de retour à Centraide de 3,50 % de la valeur du capital des fonds, soit l'équivalent du contingent de versement exigé par l'Agence du revenu du Canada. Les rendements sont versés annuellement à Centraide et le taux de distribution peut être révisé chaque année.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations ont trait à l'évaluation des promesses de dons, de la provision pour créances douteuses, de la durée de vie des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Instruments financiers

2.5.1 Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'organisme dans le cadre de l'opération.

2.5.2 Évaluation ultérieure

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et d'autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les éléments d'actifs financiers de l'entité évalués à la juste valeur se composent des actions et des fonds de placements cotés en Bourse.

2.5.3 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5.4 Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission et à la prise en charge de l'instrument.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Équipement informatique et électronique	5 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Améliorations locatives	10 ans

La charge d'amortissement est réduite de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

2.7 Actif incorporel

L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

2.8 Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINST-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.9 Constatation des produits

Centraide Québec, Chaudières-Appalaches et Bas Saint-Laurent applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation lorsque les charges connexes sont engagées.

Les souscriptions et promesses de dons sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où elles sont encaissées ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les recevoir.

Les produits de placements comprennent les intérêts comptabilisés sur une base d'exercice, les gains et pertes sur placements réalisés lors de la disposition des placements, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les produits de commandites, subventions et autres sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés et lorsqu'il sont déterminés ou déterminables et que leur encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits découlant de la subvention salariale d'urgence du Canada sont comptabilisés dans les produits de subventions aux résultats.

2.10 Apports reçus sous forme de services

Des services sont rendus à titre gratuit par des bénévoles, des entreprises et du personnel prêté par des entreprises et des institutions publiques. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés aux états financiers.

2.11 Avantages sociaux futurs

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charges lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.12 Ventilation des charges

Les charges comptabilisées aux résultats des fonds sont ventilées de la façon suivante :

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de développement
Secteurs			
Campagne annuelle	100 %	-	-
Développement social	100 %	-	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	50 %	-	50 %
Communications et marketing	100 %	-	-
Direction générale	100 %	-	-
Services administratifs	100 %	-	-

Les charges comptabilisées à l'état des résultats du fonds d'opérations sont ventilées de la façon suivante :

	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires
Secteurs		
Campagne annuelle	100 %	-
Développement social	-	100 %
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	80 %	20 %
Communications et marketing	50 %	50 %
Direction générale	60 %	40 %
Services administratifs	75 %	25 %

2.13 Dons aux organismes

Les dons aux organismes représentent l'aide financière accordée au cours de l'exercice et sont payables jusqu'au 31 mars de l'exercice suivant.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

3. Débiteurs

	2021	2020
Promesses de dons	13 279 579 \$	12 780 119 \$
Provision pour souscriptions irrécouvrables	(700 000)	(700 000)
	12 579 579	12 080 119
Taxes à la consommation	88 560	42 119
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	547 417
Autres	88 935	104 076
	12 757 074 \$	12 769 731 \$

4. Placements

	2021	2020
À la juste valeur		
Actions de sociétés cotées en bourse		
Fonds d'opérations	2 890 \$	- \$
Fonds de placements cotés en bourse		
Fonds de prévoyance	2 705 553	2 425 941
Fonds de dotation	732 323	556 123
	3 440 766	2 982 064
Au coût		
Échus au cours de l'exercice	-	54 675
Dépôts à terme portant intérêt de 1,50 % à 1,55 %, échéant d'avril 2022 à avril 2023		
Fonds d'opérations	14 456	14 240
	14 456	68 915
	3 455 222	3 050 979
Placements échéant au cours du prochain exercice	7 228	54 675
	3 447 994 \$	2 996 304 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

5. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêts ni modalités d'encaissement ou de remboursement.

6. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	2021 Valeur nette	2020 Valeur nette
Équipement informatique et électronique	147 612 \$	80 877 \$	66 735 \$	44 937 \$
Ameublement et équipement	164 967	75 529	89 438	105 566
Améliorations locatives	825 336	371 401	453 935	536 468
	1 137 915 \$	527 807 \$	610 108 \$	686 971 \$

7. Actif incorporel

	Coût	Amortis- sement cumulé	2021 Valeur nette	2020 Valeur nette
Outil de campagne en ligne	586 956 \$	317 998 \$	268 958 \$	216 779 \$

8. Crédoiteurs

	2021	2020
Fournisseurs, frais courus et autres	638 677 \$	351 759 \$
Dons planifiés à transférer	139 757	139 215
Salaires et vacances	378 565	357 684
Sommes à remettre à l'État	100 613	107 707
	1 257 612 \$	956 365 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

9. Produits reportés

Financement destiné à couvrir les charges du Fonds d'opérations du prochain exercice.

	2021	2020
Solde au début de l'exercice	185 145 \$	111 773 \$
Plus : Montant encaissé	1 029 500	5 110 955
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(148 372)	(5 037 583)
Solde à la fin de l'exercice	1 066 273 \$	185 145 \$

10. Engagements

L'organisme s'est engagé en vertu de baux pour la location d'immeubles venant à échéance en février 2025 et en avril 2027. Les loyers minimaux futurs totalisent 833 117 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2022 - 153 846 \$; 2023 - 159 463 \$; 2024 - 162 652 \$; 2025 - 152 428 \$ et 2026 - 152 781 \$.

11. Intérêts économiques

La Fondation Québec Philanthrope est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation Québec Philanthrope détient des fonds inaliénables (fonds désigné Centraide Québec et fonds SVP - Solidarité pour vaincre la pauvreté) dont l'usufruit est dédié à Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent. En 2021, les produits générés par ces fonds et comptabilisés à titre de produits de souscription sont de 550 831 \$ (2020 - 391 035 \$). Au 31 décembre 2021, la valeur marchande de ces fonds est de 11 718 765 \$ (2020 - 10 603 709 \$).

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

12. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2021.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de ses dons à payer aux organismes. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux promesses de dons. L'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix sur ses placements cotés en bourse.

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

13. Ventilation des charges

	2021			
	Fonds d'opérations		Total	Fonds de développement
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires		
Secteurs				
Campagne annuelle	1 026 124 \$	- \$	1 026 124 \$	- \$
Développement social	-	857 177	857 177	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	124 765	31 191	155 956	155 956
Communications et marketing	493 831	493 831	987 662	-
Direction générale	316 621	211 081	527 702	-
Services administratifs	687 873	229 291	917 164	-
	2 649 214 \$	1 822 571 \$	4 471 785 \$	155 956 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2021

13. Ventilation des charges (suite)

	2020		Total	Fonds de développement
	Fonds d'opérations			
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires		
Secteurs				
Campagne annuelle	981 554 \$	- \$	981 554 \$	- \$
Développement social	-	852 730	852 730	-
Dons majeurs et rayonnement d'affaires	134 870	33 718	168 588	166 588
Communications et marketing	410 464	410 464	820 928	-
Direction générale	316 851	211 234	528 085	-
Services administratifs	606 398	202 133	808 531	-
	2 450 137 \$	1 710 279 \$	4 160 416 \$	166 588 \$

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Annexe - Fonds d'opérations par secteur

Exercice terminé le 31 décembre 2021

	Québec et Chaudière- Appalaches	Bas-Saint- Laurent	2021
Produits			
Souscriptions - année courante	17 307 341	\$ 1 129 052	\$ 18 436 393
Souscriptions - fonds d'urgence et de relance	-	-	-
Souscriptions supplémentaires - année précédente	889 982	46 631	936 613
Souscriptions irrécouvrables	(645 892)	(57 908)	(703 800)
	17 551 431	1 117 775	18 669 206
Commandites, subventions et autres	682 619	45 564	728 183
	18 234 050	1 163 339	19 397 389
Charges			
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 13)	2 429 113	220 101	2 649 214
Excédent avant dons et services à la communauté	15 804 937	943 238	16 748 175
Dons et services à la communauté			
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 13)	1 761 636	60 935	1 822 571
Dons aux organismes	12 822 828	681 015	13 503 843
	14 584 464	741 950	15 326 414
Excédent des produits sur les charges	1 220 473	\$ 201 288	\$ 1 421 761

CENTRAIDE QUÉBEC, CHAUDIÈRE-APPALACHES ET BAS-SAINT-LAURENT

Annexe - Fonds d'opérations par secteur

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Québec et Chaudière- Appalaches		Bas-Saint- Laurent		2020	
Produits						
Souscriptions - année courante	16 013 008	\$	998 191	\$	17 011 199	\$
Souscriptions - fonds d'urgence et de relance	1 674 710		157 034		1 831 744	
Souscriptions supplémentaires - année précédente	110 833		17 789		128 622	
Souscriptions irrécouvrables	(689 170)		(124 010)		(813 180)	
	17 109 381		1 049 004		18 158 385	
Commandites, subventions et autres	5 270 752		761 256		6 032 008	
	22 380 133		1 810 260		24 190 393	
Charges						
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 13)	2 209 100		241 037		2 450 137	
Excédent avant dons et services à la communauté	20 171 033		1 569 223		21 740 256	
Dons et services à la communauté						
Services aux organismes et autres interventions communautaires (note 13)	1 630 737		79 542		1 710 279	
Dons aux organismes	16 146 684		1 451 297		17 597 981	
	17 777 421		1 530 839		19 308 260	
Excédent des produits sur les charges	2 393 612	\$	38 384	\$	2 431 996	\$



Lévis : 418 833-2114
Donnacona : 418 285-2779
Saint-Georges : 418 228-0024

Québec : 418 659-7374
Lac-Etchemin : 418 625-1991
Sans frais : 1 866 833-2114

www.lemieuxnolet.ca
courrier@lemieuxnolet.ca